



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N° 85 du 9 janvier 2007

Spécial élection au Conseil d'Administration du CAES du CNRS 2007.

EDITORIAL

Vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil d'Administration du CAES du CNRS, pour un mandat de quatre ans, avant le 30 janvier 2007.

Le Comité d'Action et d'Entraide Sociales est une association de loi 1901 qui a été créée en 1957, à l'initiative des organisations syndicales représentatives au CNRS.

Cette situation, originale dans la fonction publique, lui confère partiellement le rôle d'un comité d'entreprise pour les agents et retraités du CNRS et du CEE (Centre d'Etudes pour l'Emploi) que le SNTRS-CGT souhaite légaliser.

Le CAES du CNRS gère collectivement en toute indépendance de l'employeur, les activités sociales, culturelles, de loisirs et sportives.

Depuis 50 ans, l'action des organisations syndicales a contribué à obtenir des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre la politique sociale de l'association votée par le conseil d'administration.

En 2005, la négociation entre le CNRS, les syndicats et le CAES, d'une nouvelle convention CNRS/CAES s'est concrétisée par une augmentation annuelle de 8% (350 000€) du budget pendant cinq ans et la création d'une unité mixte de services pour les personnels CNRS travaillant pour l'association.

Sous l'impulsion des administrateurs du SNTRS-CGT, le CA du CAES a voté un budget de 140 000€ qui améliore la participation financière du CAES. En 2007, les familles seront subventionnées de 13% à 80% (au lieu de 10% à 75%), cela se traduit par une augmentation du subventionnement de 10% pour les plus faibles quotients familiaux, ensuite dégressivement jusqu'à 3% pour les autres. C'est une première étape vers notre revendication de subventionner à 80% les familles dont le revenu mensuel est égal ou inférieur à 2,5 fois le SMIC. Le budget réservé aux vacances dans les centres partenaires ou sur catalogues ouverts a augmenté de 80 000€.

Ces efforts auraient pu être plus importants si la majorité SGEN/SNCS n'avait pas programmé 250 000€ de dépenses pour la célébration du cinquantenaire de l'association et augmenté délibérément les charges en personnel par la création d'un poste en CDI CAES dont la fonction était précédemment pourvue par un agent CNRS. Rappelons, le coût des procès des directeurs de centres de vacances dont les risques financiers sont estimés à plus de 150 000€ en 2007.

Face à cette politique menée depuis six ans par la majorité SGEN/SNCS, un autre choix s'impose :

- ❖ **celui de créer les conditions d'un véritable changement par la mise en œuvre d'une politique sociale plus juste et plus solidaire, en votant massivement pour les candidats du SNTRS-CGT.**



Election au Conseil d'Administration du CAES du CNRS 2007

Profession de foi du SNTRS-CGT

DEVELOPPER L'ACTION SOCIALE AU CNRS

Le Comité d'Action et d'Entraide Sociale du CNRS fêtera ses 50 ans en 2007. Il a été créé à l'initiative des organisations syndicales en vue de tenir le rôle d'un Comité d'Entreprise pour les agents, les retraités du CNRS et du CEE (Centre d'Etudes et de l'Emploi), et leurs familles. La participation financière du CAES correspond à un salaire différé.



Le bilan du mandat 2004/2007

Lors de ce mandat, marqué par de rudes tensions entre les différents groupes d'élus et par l'affaire désastreuse du licenciement des directeurs des centres de vacances d'Aussois et d'Oléron, les élus du SNTRS-CGT ont agi pour :

- La **négociation** entre le CNRS, les syndicats et le CAES d'une nouvelle convention CNRS/CAES a permis d'obtenir une augmentation annuelle de **8% (350 k€)** du budget du CAES pendant cinq ans.
- Un **effort financier de 200 k€/an** est prévu pour améliorer la subvention du CAES pour les séjours vacances familles par l'application d'une nouvelle courbe de tarifs dégressifs.
- Un **prix plafond** de journée en CLE de **15 €** a été instauré permettant aux agents, selon leur quotient familial, de payer seulement entre **3 € et 11,70 €/jour**.
- La **création** d'une bourse solidarité vacances CAES permet d'accueillir, dans ses centres de vacances, les familles d'agents ou retraités du CNRS les plus défavorisées.
- **Patrimoine CAES** : la création d'un espace aquatique à Oléron, la rénovation de la Villa CLYTHIA à Fréjus, de la maison des Vosges et de la maison Clément aux Plantiers.

Le SNTRS, fidèle à sa démarche unitaire, a cherché à établir un accord de gestion du CAES avec l'ensemble des organisations syndicales. La direction majoritaire CFDT/SNCS a récusé tout accord et a reconduit le président sortant du SGEN-CFDT qui s'est enfermé dans une gestion désastreuse du personnel travaillant pour le CAES, avec des conséquences humaines et financières intolérables.

Les élus du SNTRS-CGT se sont opposés au licenciement des directeurs des centres de vacances d'Aussois et d'Oléron. En 2006, le CAES a perdu quatre fois en appel, dont une condamnation pour harcèlement moral. Le coût de ces procès est estimé à plus de 120 000 €, prélevé sur le budget de l'action sociale du CAES. *Les candidats du SNTRS qui se présentent aujourd'hui à vos suffrages s'efforceront d'améliorer la politique sociale du CNRS et de construire le CAES de demain.*

Améliorer la politique sociale du CNRS

L'action sociale du CNRS doit permettre l'amélioration des conditions de vie et de travail, or celles-ci se dégradent depuis des années. Il faut offrir aux agents un logement, une place dans une crèche, ou un centre de loisirs pour leurs enfants, proches de leur lieu de travail.

Le SNTRS-CGT revendique :

- Le droit au logement à des tarifs sociaux facilitant l'accueil des nouveaux entrants et pour tous les agents CNRS demandeurs. Le budget du CNRS, pour agrandir et renouveler son parc locatif, doit être porté au moins à 1% de la masse salariale.
- Le droit d'accès aux crèches par l'accroissement de la réservation de lits.
- L'augmentation des capacités d'accueil du jeune enfant dans les centres de loisirs éducatifs.
- Une restauration sociale gérée par les comités d'action sociale. Les tarifs ne doivent pas excéder le coût des denrées sur le plateau et ne doivent pas augmenter plus que le prix de ces denrées.
- L'accès au chèque emploi universel préfinancé (CESU) pour les retraités et les CDD.

Construire le CAES de demain

La subvention du CNRS (5 M€ en 2006) correspond à un salaire différé. Sa gestion et sa redistribution doivent être caractérisées par une politique sociale en faveur de tous les agents et retraités du CNRS, du CEE et du CAES, en priorité pour les plus défavorisés, selon le principe de solidarité.

Les organisations syndicales devront définir les objectifs sociaux prioritaires dans les secteurs de l'enfance, de la solidarité, des vacances, des régions et structures locales. Cette réflexion collective, construite avec vous, devrait permettre d'élaborer un document rassemblant les orientations du CAES et définir les conditions de sa mise en œuvre, dans un cadre unitaire.

Les options que vos élus SNTRS-CGT défendront prioritairement au CAES

Vacances

- **Agir pour le droit aux vacances** de qualité pour tous en améliorant fortement la participation financière du CAES aux tarifs dégressifs des familles et de l'enfance.
- **Subventionner à 80%** les familles dont le revenu brut mensuel est égal ou inférieur à 2,5 SMIC (3 400 €).
- **Appliquer** une courbe unique de subventionnement de 80 % à 20 %
- **Augmenter de 14 à 21** le nombre de jours subventionnés dans les centres extérieurs.
- **Diversifier** les destinations en développant une politique d'échanges mutuels de nos patrimoines avec des partenaires associatifs ou des comités d'entreprises.

Enfance

- **Appliquer** le tarif dégressif de l'enfance pour les enfants en séjours familiaux dans les centres de vacances.
- **Augmenter** les capacités d'accueil des jeunes enfants dans les centres de loisirs éducatifs à proximité du lieu de travail ou du domicile, en association avec les structures universitaires, municipales ou associatives.

Solidarité et handicap

- **Aider** les familles confrontées à des situations difficiles en renforçant les aides spécifiques.

- **Continuer et développer** l'effort entrepris par le CAES depuis sa création pour que nos centres de vacances accueillent, dans les meilleures conditions de confort et d'aide, les personnes handicapées et leurs familles.

Action sociale de proximité

- **Doter** les régions de moyens humains et financiers qui leurs permettent de développer une action sociale de proximité dans les structures régionales et locales.
- **Appliquer** les tarifs dégressifs pour toutes les activités coûteuses.

Communication

- **Obtenir** la liberté d'expression des groupes syndicaux représentés au CA, permettant des débats d'orientation de politique sociale dans le CAES-magazine.

Réforme du fonctionnement du CAES

- **Redéfinir** le rôle des élus et des professionnels.
- **Créer** une direction professionnelle.
- **Réduire** les coûts d'administration, afin de redistribuer une part plus grande de la subvention vers les activités sociales.

•

Pour une gestion démocratique et unitaire
Pour des élus respectueux des personnels
VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS DU SNTRS-CGT

L'action sociale n'est qu'un aspect des actions du SNTRS pour vous défendre.

Soutenez nos propositions pour lutter contre les conditions de vie qui se dégradent : blocage des carrières, baisse du pouvoir d'achat par la faible augmentation des salaires et des pensions de retraite au regard de l'évolution des prix.

Face à cette situation, le SNTRS fait les propositions suivantes :

- Le passage immédiat du minimum fonction publique à 1500 € brut.
- Un rattrapage immédiat de 5% du point d'indice pour tous.
- La revalorisation générale des carrières dans une refonte globale de la grille indiciaire.
- La prime à 16% pour tous dès maintenant et à 20% rapidement.



ELECTION

Conseil d'Administration du CAES 2007

Liste des candidats présentée par le SNTRS-CGT

1	HIRSCH	Jacky	IR1	STRASBOURG
2	CABEZA	Christiane	TCE	BORDEAUX
3	CHAUCHEPRAT	Jean-Pierre	TCE	TOULOUSE
4	PENCOLE	Jean-Pierre	IE2	PARIS-JUSSIEU
5	MATIGNON-BOUJOT	Monique	AI	MONTPELLIER
6	GUTNIC	Annie	IR2	ORSAY
7	GABEL	Annie	AJT	MARNE LA VALLÉE
8	BIREBENT	Gérard	TCN	GIF SUR YVETTE
9	SOURROUILLE	Patricia	IE2	MONTPELLIER
10	LAUNAY	Jean-François	TCN	BREST
11	CLAISSE	Denis	AI	VILLEJUIF
12	FOURNIER	Irène	RETRAITÉE	PARIS
13	ALLEGRET	André	RETRAITÉ	MONTPELLIER
14	LECOMTE	Patrice	TCN	CAEN
15	DIRAISON	Magali	AI	VILLEJUIF
16	AYMARD	Alain	IE2	ORLEANS
17	MIACHON	Sylvain	CR1	LYON
18	CARON	Lise	CR1	NANTES
19	BARRAL	David	TCN	GRENOBLE
20	LEFRANCOIS	Michel	TCE	ROUEN
21	SITRUK	Maya	AI	JUSSIEU
22	HERRMANN	Christophe	AI	PARIS/ENS
23	MACE	Eric	AI	ROSCOFF
24	ROUSSEL	Clotilde	TCN	NANCY
25	JACQ	Annick	CR1	ORSAY
26	LEGER	Francis	TCS	DIJON
27	FARGUE	Alain	TCE	LILLE
28	PIERRE	Michel	DR2	KREMLIN-BICÊTRE
29	MARIANI	Charles	AAR	MARSEILLE
30	OMNES	Jean	IE2	GIF SUR YVETTE

VOTEZ et FAITES VOTER

Pour les candidats du SNTRS-CGT

- ❖ EN ACTIVITÉ DANS LES LABORATOIRES ET SERVICES
- ❖ ÉLUS DANS LES REGIONS, CLAS et SERAS
- ❖ AU PLUS PRÈS DE VOS PRÉOCCUPATIONS